

COMPÉTITIONS REGROUPEMENT SAISON 2024/2025

DROITS D'ENGAGEMENTS

Niveau	Toutes Spécialités		
	Individuels	Duo/Synchro/ Trio/Quatuor	Equipes/Ensembles/ Challenges
ELITE	39.00 €	33.00 €	33.00 €
EUROPE			33.00 €
PERFORMANCE	29.00 €	23.00 €	33.00 €
FEDERAL	18.00 €	22.00 €	35.00 €

Conformément à la réglementation fédérale, les droits d'engagements ci-dessus (arrondis à l'euro le plus proche) sont fixés à 80% des droits des Finales Nationales à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels les droits d'engagement sont fixés à 65 %.

INDEMNISATIONS ET FRAIS DE DÉPLACEMENTS DES PERSONNES CONVOQUÉES

Sont appliqués les tarifs de la région organisatrice.

RÉGLEMENTATION A L'ADRESSE DES GYMNASTES, ENTRAÎNEURS ET JUGES

Les obligations et sanctions (en cas de manquements) à appliquer sont celles indiquées dans la brochure technique fédérale de la discipline concernée.

ENGAGEMENTS ET FORFAITS

Les droits d'engagements des gymnastes qualifiés pour les championnats de Regroupement sont dus quel que soit la nature des forfaits pour non-participation, sauf s'ils sont déclarés sur Engagym avant la date de forclusion indiquée sur la circulaire de la compétition.			Droits d'engagements	Amende*
FORFAIT	Déclaration OBLIGATOIRE sur Engagym	Forfait déclaré pour la date de forclusion	Non Dû sauf si demande de repêchage pour le niveau supérieur	Pas d'amende
		Forfait déclaré après la date de forclusion et justifié. Justificatif à fournir : certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire.....	Dû	Pas d'amende
		Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié	Dû	Amende : se référer au tarif fédéral